

#LIAISONS

YUZU.



**LIAISONS
FRIGORIFIQUES**

LF5M.SMT / LF10M.SMT

| | |
|---|------------|
| 1 - SÉCURITÉ | P.3 |
| 2 - PRISE DE RDV MISE EN SERVICE | P.3 |
| 3 - RÉSUMÉ D'INSTALLATION | P.4 |

1. DÉROULER LES LIAISONS
2. L'UNITÉ INTÉRIEURE
3. RACCORDEMENT
4. SERRAGE
5. L'UNITÉ EXTÉRIEURE
6. RACCORDEMENT
7. SERRAGE
8. RETIRER LES BOUCHONS DE VANNES
9. OUVRIR LES VANNES
10. CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ
11. CALORIFUGER
12. METTRE EN GOULOTTE

| | |
|---|------------|
| 4 - L'INSTALLATION DÉTAILLÉE | P.5 |
| 5 - PRISE DE RDV - MISE EN SERVICE | P.6 |

SÉCURITÉ



INFLAMMABLE

CE SYMBOLE INDIQUE QUE CES LIAISONS CONTIENNENT UN GAZ RÉFRIGÉRANT INFLAMMABLE, QUI PEUT PRENDRE FEU SI UNE FUITE SE PRODUIT À PROXIMITÉ D'UNE FLAMME.



MISE EN GARDE

CE SYMBOLE INDIQUE QUE LE NON RESPECT DES CONSIGNES PEUT CAUSER DES BLESSURES OU DÉGATS MODÉRÉS (POUR VOTRE PERSONNE, POUR L'APPAREIL OU AUTRES BIENS).

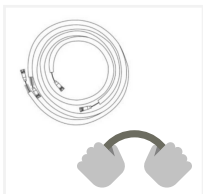
L'INTERVENTION D'UN ARTISAN AGRÉÉ EST OBLIGATOIRE

ARTICLE R543-78 TOUT DÉTENTEUR D'ÉQUIPEMENT EST TENU DE FAIRE PROCÉDER À SA CHARGE EN FLUIDE FRIGORIGÈNE, À SA MISE EN SERVICE OU À TOUTE AUTRE OPÉRATION RÉALISÉE SUR CET ÉQUIPEMENT QUI NÉCESSITE UNE INTERVENTION SUR LE CIRCUIT CONTENANT DES FLUIDES FRIGORIGÈNES, PAR UN OPÉRATEUR AGRÉÉ REMPLISSANT LES CONDITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES R. 543-99 À R. 543-107

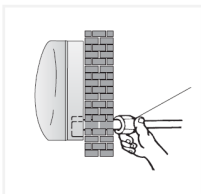
LISTE DES ARTISANS AGRÉÉS PAR RÉGION / DÉPARTEMENT
SUR LE SITE DE L'ADEME

[HTTPS://WWW.SYDEREP.ADEME.FR/](https://www.syderep.ademe.fr/)

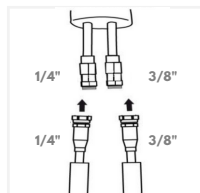
1 - DÉROULER LES LIAISONS



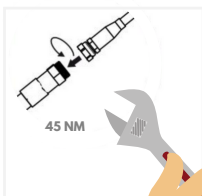
2 - A L'UNITÉ INTÉRIEURE



3 - RACCORDEMENT



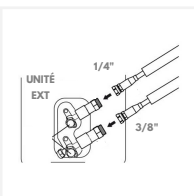
4 - SERRAGE A 45 NM



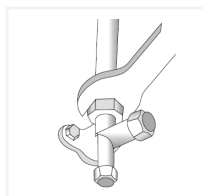
5 - A L'UNITÉ EXTÉRIEURE



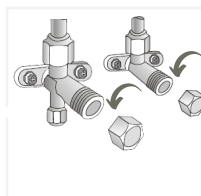
6 - RACCORDEMENT



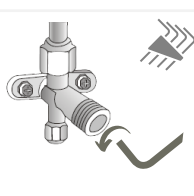
4 - SERRAGE A 45 NM



8 - RETIRER LES BOUCHONS



9 - OUVRIR LES VANNES D'ARRÊT



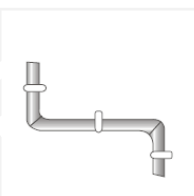
10 - CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ



11 - CALORIFUGER LES LIAISONS (ADHESIF NON FOURNI)



12 - METTRE EN GOULOTTES (GOULOTTES NON FOURNIES)



INSTALLATION DÉTAILÉE

1 - DÉROULER LES LIAISONS

- Dérouler soigneusement les liaisons de raccordement et les positionner entre l'unité intérieure et l'unité extérieure
- Retirer les bouchons de protection des deux extrémités de chaque liaison de raccordement et veiller que les pas de vis restes propres

2/3/4 RACCORDEMENT ET SERRAGE DE L'UNITÉ INTÉRIEURE

- Visser dans l'axe la liaison de raccordement à l'unité intérieure. Respecter les diamètres des connecteurs : 1/4" et 3/8".
- Visser d'abord à la main puis terminer ensuite avec un serrage à l'aide de deux clefs à molettes.
- Procédez au serrage jusqu'en butée: force de serrage de 45Nm.

5 / 6 / 7 RACCORDEMENT ET SERRAGE DE L'UNITÉ EXTÉRIEURE

- Visser dans l'axe la liaison de raccordement à l'unité intérieure. Veillez à respecter les connecteurs de diamètre 1/4 et 3/8.
- Visser d'abord à la main puis terminer ensuite avec un serrage à l'aide de deux clefs à molettes.
- Procédez au serrage jusqu'en butée: force de serrage de 45N.

8 / 9 - LES VANNES D'ARRÊT

- Retirez les bouchons de protection des vannes d'arrêt de l'unité extérieure
- Procéder au vissage des liaisons, comme pour l'unité intérieure
- Ensuite, pour mettre le circuit sous pression et libérer le gaz : dévisser à fond les vannes d'arrêt à l'aide d'une clef Allen

10 - CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ

- Contrôler l'étanchéité du circuit au niveau des raccordements et porter attention à d'éventuels sifflements ou traces de gras.
- Procédez à un test de détection en appliquant de l'eau savonneuse ou un spray de détection (non fourni) sur les raccordements (l'apparition de bulles signifie micro-fuites). Dans ce cas refermez immédiatement les vannes d'arrêt, contrôler les serrages et recommencez l'étape 10.

POUR LA MISE EN SERVICE

LA MISE EN SERVICE YUZU COMPREND:

- Le contrôle de l'installation
- Le raccordement des liaisons et la libération du gaz frigorigène.
- Le contrôle "étanchéité"
- la mise en route pour confirmer le bon fonctionnement du climatiseur (chauffage/climatisation)
- Les conseils pour d'entretien de l'appareil

PRENDRE RDV

1 - SE MUNIR DE:

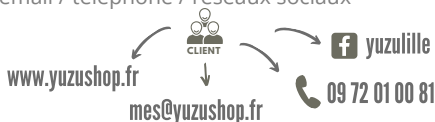
- une preuve d'achat (ticket de caisse original)
- une copie du contrat de mise en service (FORUMLAIRE CERFA) remis par votre distributeur,

3 - AU PRÉALABLE:

- le climatiseur doit être installé (unité intérieure et extérieure)
- les liaisons déroulées
- le raccordement électrique est réalisé avant l'intervention de l'artisan dans le respect des normes en vigueur = **pas de multiprise**)

3 - PRENDRE RDV AVEC YUZU:

par internet / email / téléphone / réseaux sociaux



4 - LE JOUR DU RDV

Assurez vous de l'accessibilité au lieu des travaux

Hauteur de pose max (2.50 mètres pour les unités intérieures/extérieures)

Nos artisans partenaires ne sont pas des cascadeurs. Ils n'interviennent pas sur échafaudage.

La mise en service ne comprend pas le perçage du mur, ni le raccordement électrique (qui doivent être déjà réalisés par vos soins avant la mise en service)

5 - FIN DE TRAVAUX = FICHE D'INTERVENTION

Vous signer la fiche d'intervention fournie par l'artisan qui atteste de la bonne réalisation des travaux et de la mise en service.

Et renvoyer à YUZU pour valider la garantie de votre climatiseur.

Sans ce bon de fin de travaux, nous ne pouvons garantir la réalisation conforme aux règles de l'art et la garantie ne prend pas effet.

NB: LE DÉLAI D'INTERVENTION PEUT NÉCESSITER DE 5 À 10 JOURS SELON LE PLANNING DE L'ARTISAN PARTENAIRE ET LA DISPONIBILITÉ DU CLIENT.

**MERCI
POUR VOTRE
CONFIANCE**